



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

Juin 2021

Quelles perspectives d'évolutions des systèmes d'élevage mobiles en lien avec les mutations politiques, technologiques et sociales en cours en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Note thématique de réflexion n°3



Cette note thématique de réflexion a été réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO, l'ECOWAP, et plus précisément du Projet « Elevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest » (PEPISAO), mis en œuvre par la Commission de la CEDEAO à travers sa Direction agriculture et développement rural (DADR), et dont les composantes 1 et 2 ont été déléguées au Secrétariat exécutif du CILSS.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD) et l'appui technique du CILSS, du Groupement IRAM-ISSALA-LARES et de Astou Diao Camara.



Groupement
IRAM
ISSALA
LARES

Ce rapport est publié sous la seule responsabilité de la Direction agriculture et développement rural de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'AFD et des Etats Membres de la CEDEAO et du CILSS.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

COMMISSION DE LA CEDEAO

Département agriculture, environnement et ressources en eau


Direction agriculture et développement rural


Annexe River Plaza – 496 Abogo Largema Street – Central Business District

PMB 401 Abuja FCT – République Fédérale du Nigéria

 agric_ruraldev@ecowas.int

 www.ecowap.ecowas.int

 [ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)

 [ecowas_agric](https://twitter.com/ecowas_agric)

Pour citer ce document :

Commission de la CEDEAO. Note thématique de réflexion n°3 : Quelles perspectives d'évolutions des systèmes d'élevage mobiles en lien avec les mutations politiques, technologiques et sociales en cours en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?2021

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu de ce document pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de ce document dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à la CEDEAO.

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	2
1.1	Problématique et enjeux.....	2
1.2	Objectifs de la présente note	2
1.3	Démarche méthodologique développée	3
2	MISE EN PERSPECTIVE DES MUTATIONS POLITIQUES, SOCIALES, SECURITAIRES EN COURS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL.....	4
2.1	Facteurs politiques, économiques, sociaux et technologiques affectant les systèmes d'élevage mobile 4	
2.1.1	Pression sur les terres et les ressources pastorales, absence de politique de gestion des espaces agro-pastoraux et croissance des entraves croissantes à la mobilité	6
2.1.2	Gouvernance des territoires : politique politicienne qui vient "poluer" la décentralisation, non-respect du droit et insécurité croissante	8
2.1.3	La défaillance des politiques publiques d'accès aux services sociaux et à la citoyenneté	9
2.1.4	L'affaiblissement des liens sociaux résultant de l'imbrication des dynamiques des conflits et de la crise sécuritaire.....	13
2.2	Initiatives porteuses de lien social, d'amélioration de la gouvernance des territoires et d'insertion économique et sociale des jeunes pastorales	14
2.2.1	Les stratégies destinées à favoriser le respect des droits des citoyens et de l'accès aux ressources naturelles	14
2.2.2	La protection sociale comme nouveau champ pour la résilience	15
2.2.3	Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication	16
3	QUELS SCENARII D'EVOLUTION ET PERSPECTIVES A L'HORIZON 2040 ?.....	18
3.1	Scénario du maintien du statu quo dans les politiques publiques, un laisser-faire porteur de graves menaces pour l'élevage pastoral.....	20
3.2	Scénario de changement radical conduisant à l'arrêt de la transhumance.....	21
3.3	Scénario d'investissement résolu dans la modernisation du système pastoral intégré au niveau régional et porteur de lien social	21
4	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	24
	BIBLIOGRAPHIE.....	25
	ANNEXES	26
	Annexe n°1 - Outil de collecte	26
	Annexe n°2 - Liste des personnes ressources.....	29

1 Introduction

1.1 Problématique et enjeux

Le PEPISAO vise à renforcer les capacités des États et acteurs régionaux et nationaux afin qu'ils puissent développer des approches de sécurisation de la mobilité du bétail et d'intégration des modes d'élevage inscrits dans une vision régionale partagée et offrant un maximum de garanties en matière de cohabitation pacifique des différents usagers des ressources naturelles. Dans la visée de cette ambition, la Commission de la CEDEAO, en collaboration avec l'UEMOA et le CILSS, a engagé une réflexion prospective sur les systèmes d'élevage mobiles. Un tel exercice reflète une démarche d'anticipation alimentée par l'analyse des facteurs pertinents de changement pour l'avenir des systèmes d'élevage. La présente note qui s'inscrit dans ce cadre a pour objet de caractériser les dynamiques sociopolitiques à l'œuvre dans la région, en lien avec les systèmes d'élevage mobiles. Le lien entre l'anticipation et la planification stratégique est ténu. En outre, l'enjeu d'explorer les futurs probables de la transhumance et par conséquent l'avenir des millions d'individus, – acteurs de développement à part entière de territoires au sein desquels ils sont laissés pour compte, – revêt une importance cruciale pour l'intégration régionale et la stabilité de la région et la cohabitation pacifique entre les groupes socio-culturels. Les études, les programmes régionaux et les réunions de haut niveau se sont multipliés au cours de ces dernières années, témoignant à la fois de l'acuité de la question pour les différents acteurs et de la complexité du processus de construction des arrangements politiques et sociaux aux échelles pertinentes de décision et d'action dans les zones concernées par cette problématique.

1.2 Objectifs de la présente note

L'objectif de la présente note est de mettre en perspective les systèmes d'élevage mobiles avec les mutations politiques, sociales, technologiques et sécuritaires en cours en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Cet exercice s'est appuyé principalement sur l'exploitation de la documentation disponible, notamment les études consacrées à l'avenir des jeunes pastorales, les travaux de prospective territoriale, les rapports de capitalisation des expériences de dialogue intercommunautaire, les résultats des analyses des conflits et l'exploitation des matériaux issus de quelques entretiens avec des personnes ressources.

De façon spécifique, la note cherche à répondre aux questions suivantes :

- a. Quelles sont les mutations politiques, sociales, technologiques et sécuritaires en cours au Sahel et en Afrique de l'Ouest et de quelle manière ont-elles affecté et affecteront-elles les systèmes d'élevage mobiles à l'horizon 2040 ?
- b. Quelles sont les principales dynamiques qui émergent dans les territoires et au sein des groupes sociaux et lesquelles d'entre elles sont porteuses de germes pertinents de changement structurel à grande échelle et/ou à moyen et long terme ?
- c. Quelles politiques publiques et autres initiatives pourraient être mises en œuvre afin de favoriser une meilleure cohabitation entre les groupes sociaux dans les territoires ?

- d. Comment pourrait-on soutenir les initiatives susceptibles de contribuer à la consolidation des liens sociaux, à l'amélioration de la gouvernance des territoires et à l'insertion économique et sociale des jeunes pastorales ?

1.3 Démarche méthodologique développée

Dans le cadre de l'élaboration de cette note, deux démarches complémentaires ont été adoptées :

- a. La réalisation d'une revue documentaire qui a permis d'exploiter les travaux réalisés par les centres de recherche (en l'occurrence le CIRAD, l'ILRI, le LASDEL), les think tank (International Crisis Group et Watchi) et certaines agences comme UNOWAS. La revue de la littérature s'est intéressée également aux documents relatifs au devenir des systèmes d'élevage qui ont été produits par les institutions internationales (FAO, Union Africaine, etc.) ;
- b. La conduite d'entretiens (audio ou vidéo conférence) avec des personnes ressources impliquées dans des initiatives portant sur le développement du pastoralisme et la gestion de la transhumance en Afrique de l'Ouest, en l'occurrence des responsables des organisations des producteurs agricoles et ruraux (ROPPA) et des leaders et animateurs des réseaux régionaux d'éleveurs et de pasteurs (APESS et RBM). Ces échanges ont permis de recueillir la perception que ces acteurs ont de la manière dont les mutations engagées dans les domaines politique, social, technologique et sécuritaire ont affecté au cours de la période écoulée et affecteront au cours des prochaines décennies le pastoralisme et la transhumance.

2 Mise en perspective des mutations politiques, sociales, sécuritaires en cours en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Les systèmes sociaux quels que soient leurs modes de fonctionnement sont en continuelle reconfiguration du fait de l'influence de l'environnement socio-économique, politique et technologique dans lequel ils évoluent. Les systèmes d'élevage pastoral, malgré leur apparente déconnexion par rapport aux dynamiques sociales sont en réalité influencés par les mutations politiques et les évolutions économiques et technologiques globales qui imposent de nouvelles formes d'exploitation des ressources naturelles, de nouveaux rapports sociaux avec pour conséquence une modification des performances socio-économiques des différents modes de mise en valeur des milieux naturels. Au cours des trente dernières années, la zone du Sahel a été confrontée à des crises multiformes qui tendent à masquer les performances des systèmes d'élevage mobiles, notamment leur capacité d'adaptation à des écosystèmes fragiles, ainsi que leur agilité sociale à tisser des relations d'interdépendance avec les systèmes de production agricole qui utilisent les mêmes ressources que les systèmes pastoraux (en l'occurrence la terre et l'eau). Plusieurs études récentes mettent en exergue les forces motrices des crises pastorales. Il ressort des entretiens réalisés dans le cadre de la présente étude que ces crises renvoient à des facteurs de nature diverse, mais qui sont interconnectés les uns avec les autres et s'influencent mutuellement.

Dans une perspective d'anticipation des futurs de l'élevage dans la région ouest-africaine, la présente note tente d'identifier et d'explicitier les forces motrices de changement d'ordre politique, social, économique et technologique. D'une part, l'exercice présente les facteurs de changement à partir d'éléments d'analyse bibliographique, en mettant l'accent sur les dimensions mentionnées plus haut (incidences des mutations politiques, économiques, sociales, technologiques et sécuritaires sur les systèmes d'élevage pastoral). D'autre part, il met en exergue les politiques publiques et initiatives à plusieurs échelles pour faire face aux impacts des changements à l'œuvre.

2.1 Facteurs politiques, économiques, sociaux et technologiques affectant les systèmes d'élevage mobile

Quatre éléments majeurs de dynamiques sociales et politiques affectent les systèmes d'élevage mobile dans les territoires au sein desquels la transhumance se déploie, en Afrique de l'Ouest et le Sahel :

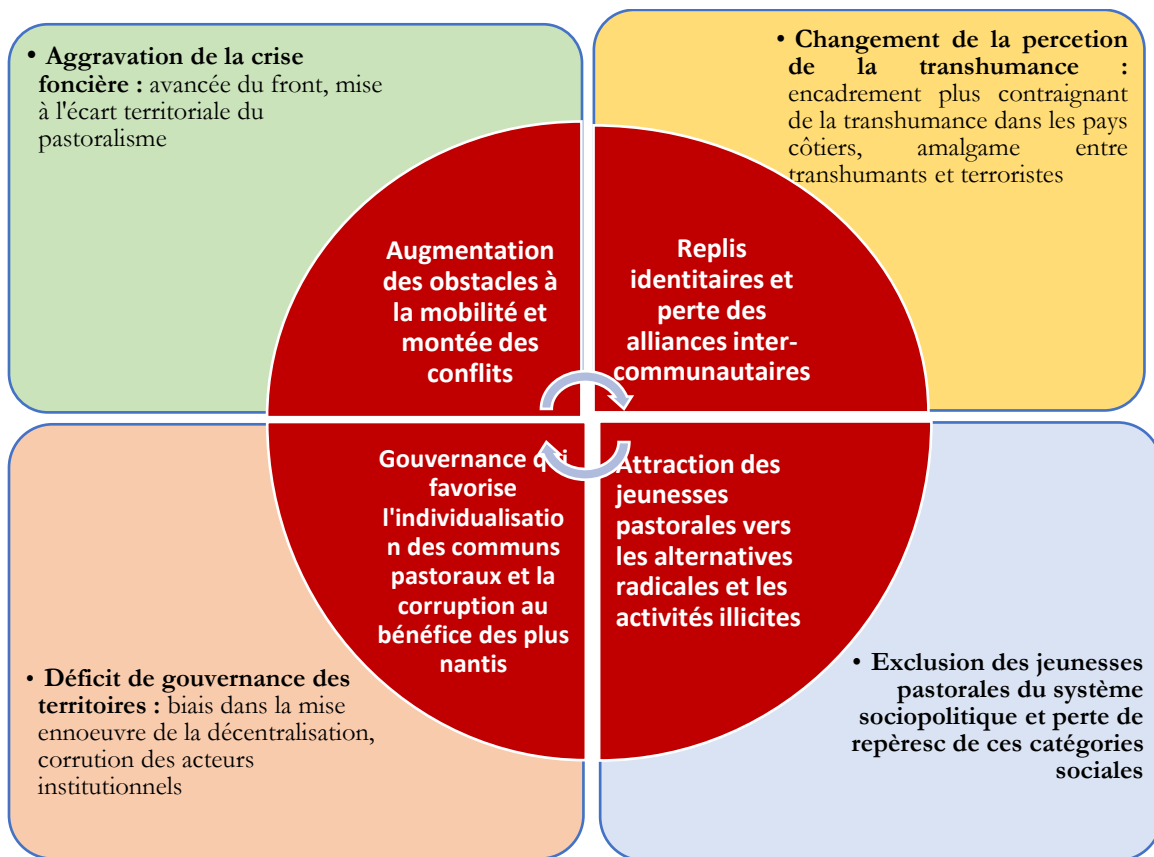
- 1) L'aggravation de la crise foncière, qui découle du changement climatique, de la forte croissance démographique et de la modification du peuplement, engendre des effets multiples, notamment l'avancée du front agricole, avec des systèmes de production extensifs et la mise à l'écart territorial des pasteurs dans un contexte où les législations foncières tolèrent plus qu'elles n'acceptent l'activité d'élevage ;
- 2) Le changement de la perception de la transhumance lié à la question sécuritaire a conduit certains pays côtiers à adopter un encadrement réglementaire plus strict de la mobilité transfrontalière du bétail pour maîtriser les flux d'animaux. En effet, l'embrassement de la

violence terroriste dans les zones du Sahel d'où sont originaires les transhumants est une source d'amalgame entre ces derniers et les groupes djihadistes qui ont exercé le contrôle de plusieurs vastes espaces sahéliens et sahariens dont les pasteurs ont été chassés ;

- 3) Le déficit de gouvernance des territoires pastoraux et agropastoraux et la corruption des acteurs institutionnels qui renforcent les frustrations et attisent les tensions, au lieu de les apaiser, ainsi que la politisation des rapports entre acteurs qui est induite, en grande partie, par la mise en œuvre du processus de décentralisation ;
- 4) L'exclusion des jeunesses pastorales du système sociopolitique et la perte de repères de ces catégories sociales qui sont confrontées à un avenir très incertain (rejet du métier d'éleveur fortement dévalorisé dans les sociétés concernées, absence d'alternative en dehors des activités illicites, etc.).

Le schéma ci-dessous permet de visualiser les principaux enjeux sociaux et politiques qui pèsent sur les tendances actuelles.

Figure 1 : Principaux enjeux sociaux et politiques qui pèsent sur les tendances actuelles



Une abondante documentation traite des répercussions des politiques publiques sur les systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest¹. Ces sources documentaires mettent en exergue la trace laissée par les décennies de mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel. Marqués par le

¹ Pour l'essentiel, il s'agit des travaux de recherche sur le pastoralisme (PPZS, IIED, CILSS, IRAM, SNV, AFL), des notes de plaidoyer élaborées par des ONG, des organisations faitières d'éleveurs ou des bureaux d'études (RBM, APSS, AVSF, GRET, ROPPA...) et des rapports de synthèse des colloques et réunions de haut niveau.

désengagement des États et la restructuration des services d'encadrement, ces programmes ont fortement impacté sur les services publics en général en milieu rural, tout particulièrement en milieu pastoral où l'on a enregistré une réduction drastique de l'offre des services sociaux de base et de l'appui en matière de conseil rural. Théoriquement, le vide créé par l'allègement des missions des États devait être comblé par la création d'un cadre d'incitation pour l'émergence du secteur privé et par le renforcement de la dynamique de structuration des producteurs ruraux. Or, les zones pastorales ne sont pas très attractives pour les promoteurs privés spécialisés dans l'offre de services de développement humain (exceptés ceux dédiés à la santé animale). En outre, la dynamique de structuration des producteurs ruraux s'est développée plus rapidement en milieu agricole (avec l'émergence et la consolidation des organisations filières) qu'en milieu pastoral, à cause de la dispersion géographique et de la mobilité des éleveurs, mais aussi des limites inhérentes aux démarches d'appui à l'émergence d'organisations pastorales.

Dans le domaine de la gouvernance des territoires pastoraux et agropastoraux, la politique de décentralisation initiée à partir des années 1990 a suscité de nombreuses espérances qui portent sur : (i) l'amélioration de l'efficacité des dispositifs de fourniture de services publics de proximité adaptés aux besoins locaux ; (ii) la consolidation de la démocratie locale, grâce à l'implication plus active et soutenue des citoyens dans le processus d'administration des affaires locales ; et (iii) l'amélioration de la gouvernance des territoires et des ressources naturelles. Ces espérances se fondent sur le fait que dans plusieurs pays de la région, les textes législatifs et réglementaires régissant la décentralisation ont transféré les compétences en matière de gestion du foncier et des autres ressources naturelles aux collectivités territoriales. Mais, en réalité, l'administration centrale continue à manifester une certaine réticence à l'idée de transférer de vrais pouvoirs à ces collectivités, sous le prétexte qu'elles ne sont pas encore en mesure d'assumer pleinement de telles prérogatives.

2.1.1 Pression sur les terres et les ressources pastorales, absence de politique de gestion des espaces agro-pastoraux et croissance des entraves croissantes à la mobilité

Au fil du temps, l'on s'est questionné sur les risques induits par la décentralisation pour les communautés pastorales et les systèmes de mobilité du bétail : multiplication des taxes, entraves à la mobilité des animaux, vision restrictive de l'espace communal ne prenant pas en compte les systèmes de mobilité, place importante accordée aux intérêts des tiers, création de collectivités locales dépourvues de territoire pour les éleveurs au Niger², etc. Dans l'ensemble du Sahel, la mise en œuvre de la politique de décentralisation a induit des dommages collatéraux importants pour les populations pastorales, à cause de deux facteurs principaux : (i) leur faible représentation dans les conseils municipaux mis en place dans les zones agropastorales ; et (ii) la propension de la majeure partie des producteurs ruraux, y compris ceux qui exercent une activité d'élevage, à accorder la priorité à l'agriculture dans les exercices de planification communale (Marty et al., 2006)³.

² Hahonou, E. K., 2006 : Une communauté « nomade » face à la décentralisation. In « Décentralisation et pouvoirs en Afrique », IRD Editions.

³ Marty, A., et al. (2006) : Réussir la décentralisation pour une gestion durable des ressources naturelles au Sahel. Bilan des acquis d'un programme de recherche-action, d'influence des politiques et de renforcement des capacités. Londres, IIED.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation, le recours aux conventions locales –instrument de gestion locale concertée des ressources naturelles testé auparavant – s’est multiplié sur le terrain. Mais l’application de cet outil comporte des insuffisances dans la mesure où elle se fait à une échelle trop restreinte pour intégrer les éleveurs transhumants dans le dialogue sur la gestion des ressources naturelles. De plus, les conventions locales n’ont pour la plupart qu’une valeur contractuelle et non pas réglementaire elles restent donc non-opposable aux tiers sauf en Mauritanie (Granier, 2010)⁴.

Dans un contexte marqué par **l’exacerbation des concurrences autour des ressources naturelles, une autre évolution marquante est actuellement engagée et se traduit par l’impulsion d’une dynamique de recomposition des espaces pastoraux**, en lien avec le développement d’une stratégie d’adaptation des sociétés pastorales aux changements induits par les politiques publiques. Cette adaptation se traduit, en partie, par la fixation des éleveurs dans leurs terroirs d’attache ; ainsi que dans les zones qu’ils parcourent pendant leurs campagnes de transhumance. Ce processus de fixation des familles d’éleveurs révèle une prise de conscience de l’importance de la dimension de la territorialité et des enjeux de pouvoirs qui y sont associés dans un contexte de forte croissance démographique et de difficultés économiques persistantes. Une telle prise de conscience est à l’origine de la volonté de renforcer l’ancrage territorial des communautés pastorales dans leurs terroirs d’attache et de consolider la capacité d’action et de défense de leurs intérêts : constitution de points de fixation pour s’assurer d’un ancrage foncier (mise en culture de parcelles, construction de salles de classes et de maisons en dur, etc.).

Encadré n° 1 : Impulsion d’une stratégie d’adaptation des éleveurs basée sur la fixation des familles

Les facteurs déterminants du processus de fixation des pasteurs renvoient à l’intensification des aléas climatiques et aux mutations sociopolitiques en cours dans la région.

Dans les zones pastorales, certains éleveurs développent des champs principalement pour marquer leur emprise sur l’espace, dans des terres de faible valeur au détriment de l’environnement. On pourrait mentionner l’exemple du département d’Abalak, dans la zone pastorale du Niger où les familles d’éleveurs développent des activités agricoles dans le souci de préserver leur espace vital. Cette option exerce un effet d’attraction sur les paysans sans terre de la région de Maradi qui sont désireux de s’installer dans la zone pastorale.

Dans les zones agropastorales, les éleveurs disposent d’un ancrage foncier qui est faiblement reconnu parce que les terres qu’ils cultivent sont généralement des prêts sans garantie. Par conséquent, les droits d’usage qu’ils exercent, parfois depuis plusieurs générations, peuvent être remis en question par les groupes exerçant la maîtrise foncière, dès lors que ces derniers se trouvent confrontés à une pénurie de terre.

Dans les zones soudaniennes qui servent d’espaces de repli pour les pasteurs transhumants, on constate un processus de colonisation foncière par des éleveurs désireux de s’implanter dans les

⁴ Granier, L., 2010 : Les conventions locales, des outils efficaces de gestion concertée des ressources naturelles ?

zones d'accueil du Bénin ou du Tchad par exemple (implantation de damré dans le Salamat, au Tchad). Cette tendance à une fixation durable des transhumants qui est provoquée par les difficultés liées à la mobilité (surtout les taxes élevées à payer à chaque déplacement) accentue la compétition pour l'accès aux ressources pastorales et suscite de nombreuses tensions avec les populations autochtones.

D'une certaine manière, les mutations engagées ouvrent la voie à un processus de territorialisation visant à instaurer un meilleur contrôle des groupes de pasteurs résidents sur les modes d'accès aux ressources pastorales disponibles dans leur espace. Mais, cette manière de faire prévaloir le droit d'usage prioritaire pastoral est porteuse d'un risque de renforcement des pratiques exclusives et privatives d'accès aux ressources qui pourraient résulter du mouvement de territorialisation socio-ethnique des espaces pastoraux. Telle qu'elle s'opère, la modification des modes d'occupation des espaces pastoraux débouche parfois sur des formes de restriction de l'accès des éleveurs allochtones aux ressources fourragères et sur l'appropriation privative des infrastructures hydrauliques, avec pour conséquence la monétarisation de l'accès à l'eau. Cette dynamique de territorialisation observée au Niger est une tendance généralisée dont l'ampleur varie selon les zones, d'où la nécessité d'y prêter une attention particulière.

2.1.2 Gouvernance des territoires : politique politicienne qui vient "polluer" la décentralisation, non-respect du droit et insécurité croissante

Il convient de mentionner que dans certains contextes, la décentralisation engendre une surpolitisation des rapports entre des groupes d'acteurs qui sont en compétition pour accéder aux sphères de prise de décision politique au niveau local. En outre, la mauvaise gouvernance des collectivités territoriale qui est aggravée par la prégnance de la corruption et du clientélisme politique tend à remettre en cause les équilibres nécessaires à la prise en compte des intérêts de tous. Comme le montre une étude récente réalisée au Burkina Faso (Rangé et al, 2020)⁵, une telle situation réduite considérablement la fonctionnalité des structures de développement local.

Les personnes ressources contactées estiment que le déficit de gouvernance politique est à l'origine de la faible application des textes législatifs et réglementaires prenant en compte les spécificités du pastoralisme. La reconnaissance du pastoralisme dans un ensemble de textes est certes importante, mais il reste un immense chemin à parcourir pour concrétiser les acquis enregistrés dans un contexte où les institutions publiques semblent inaptes à faire appliquer les législations pastorales promulguées et à mettre en œuvre les politiques publiques adoptées. Le défi de l'application juste et légitime du droit se pose avec acuité compte tenu de plusieurs facteurs, notamment : (i) la faible appropriation des législations par les acteurs et le retard dans l'élaboration des textes d'application ; (ii) la persistance de difficultés d'opérationnalisation des comités nationaux de transhumance dans les pays sahéliens et les limites inhérentes à la représentativité de ces

⁵ Rangé et al., 2020 : Jeunes pasteurs en ville : « Contexte institutionnel d'insertion des jeunes issus des populations pastorales : perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso ». FAO.

dispositifs ; et (iii) le changement de la perception de la transhumance dans les pays côtiers qui conduit à un encadrement réglementaire plus strict de la mobilité transfrontalière du bétail.

2.1.3 La défaillance des politiques publiques d'accès aux services sociaux et à la citoyenneté

Depuis le début des années 1980, la trajectoire des politiques publiques a été marquée par de nombreuses réformes sectorielles qui ont permis d'enregistrer certains acquis importants, notamment le renforcement des capacités de résilience des populations confrontées aux crises alimentaires structurelles et conjoncturelles. Cependant, l'importance de ces acquis ne doit pas faire perdre de vue certaines interrogations qui portent sur le fait qu'au niveau du secteur de l'élevage et du pastoralisme, le rythme du changement attendu reste lent parce que les réformes s'avèrent souvent incomplètes ou inadaptées aux besoins des acteurs de ces secteurs d'activités économiques. Ces lacunes sont à l'origine de la persistance des difficultés que rencontrent les pasteurs pour accéder aux pièces d'état civil, à la scolarisation et à la santé.

2.1.3.1 Les difficultés d'obtention des pièces d'état civil, facteur générateur du rapport complexe des pasteurs à la citoyenneté et à l'identité nationale

Dans le cadre du fonctionnement du système pastoral, la mobilité du bétail revêt un caractère structurant parce qu'elle constitue un levier vital d'atténuation de la vulnérabilité des économies des familles d'éleveurs. A cause du recours constant à la mobilité et de l'éloignement géographique entre les communautés pastorales et les institutions chargées de la délivrance des actes d'état civil, les éleveurs mobiles éprouvent de grandes difficultés pour acquérir des papiers d'identité. Cette situation explique pour une large part le fait que les pasteurs entretiennent un rapport complexe à la citoyenneté et à l'identité nationale. A l'instar de ce qui se passe dans l'ensemble des territoires d'élevage du Sahel, on constate que les difficultés de reconnaissance de l'identité civique, des éleveurs revêtent une grande acuité dans la province du Soum, au Burkina Faso. A cause des défaillances du système administratif et politique, des tracasseries administratives et de l'injustice, « *il faut 2 ou 3 mois pour obtenir une pièce d'identité à Dori, alors qu'à Ouagadougou, c'est fait de suite* » (propos d'un membre du CRUS rapporté dans l'étude réalisée par la FAO en 2019⁶).

Des expériences de mise en place de mécanismes décentralisés de délivrance des pièces d'état civil ont été réalisées dans plusieurs zones pastorales comme celle du Niger oriental par exemple. Dans ce cadre, l'organisation des audiences foraines a suscité un réel intérêt auprès des familles d'éleveurs mobiles qui sont ainsi dispensées d'entreprendre des démarches longues et coûteuses (plusieurs déplacements entre le campement et le chef-lieu de département) afin d'obtenir des actes de naissances et des cartes nationales d'identité. Il s'y ajoute qu'aux yeux de ces familles la délivrance des pièces d'état est un acte essentiel de reconnaissance du citoyen par la république. Ainsi, dans la région de Diffa, les Arabes Mohamid consacrent des efforts importants à l'obtention de cartes d'identité nigériennes, en vue de faire valoir leurs droits de citoyens. Cette préoccupation est

⁶ FAO, 2019 / Jeunes pasteurs en ville Contexte institutionnel des jeunes issus des populations pastorales Perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso.

partagée par d'autres communautés d'éleveurs qui sont conscientes du fait que la détention de la carte d'identité confère une plus grande sécurité lors des déplacements dans les régions voisines ou dans les pays limitrophes comme le Nigeria et le Tchad.

En plus d'être une assurance pour la mobilité pastorale, les actes d'état civil constituent également pour les familles d'éleveurs un élément indispensable permettant de faciliter la scolarisation des enfants⁷ et de figurer dans les registres sociaux uniques, condition indispensable pour accéder à une protection sociale.

2.1.3.2 L'école en milieu pastoral, un bilan mitigé

De nombreux observateurs considèrent que les démarches d'appui au développement durable de l'élevage pastoral doivent s'intéresser à certains enjeux majeurs, en particulier la nécessité d'amener les communautés de base à se doter des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques permettant de renforcer la résilience des systèmes d'élevage et la cohésion sociale des groupes. La prise en charge de cette exigence suppose que l'on adresse efficacement les défis de la scolarisation et de la formation professionnelle qui se posent avec acuité en milieu pastoral.

Dans plusieurs pays sahéliens, des efforts ont été entrepris dans le souci d'innover en matière de politique d'éducation. Dans ce cadre, diverses expériences de scolarisation en milieu pastoral ont été menées, notamment les écoles mobiles institutionnelles au Tchad se déplaçant sur de petites distances avec les communautés d'éleveurs⁸, les écoles relais créées sur les axes de transhumance et ouvertes pendant les périodes de déplacement des éleveurs et les écoles communautaires implantées dans certaines zones pastorales du Niger, par exemple. La justification de ces expériences réside dans le fait que la fréquentation de l'école en milieu pastoral est entravée par trois facteurs principaux : (i) les caractéristiques de l'environnement social (en particulier l'implication des enfants dans les activités productives) ; (ii) le coût d'opportunité lié à la scolarisation ; et (iii) la faible adéquation entre l'offre de service éducatif et les attentes des populations pastorales.

De l'avis de certains leaders d'organisations d'éleveurs, les expériences menées présentent une valeur ajoutée importante liée au fait que la pénétration de l'école en milieu pastoral profite principalement aux familles les plus démunies pour lesquelles la scolarisation constitue un moyen d'émancipation sociale. Au niveau de ces familles, l'école est un investissement visant à garantir l'avenir des enfants, en sachant qu'ils n'ont pas de chance de recevoir un nombre significatif d'animaux en héritage. Par ailleurs, l'école constitue un facteur d'intégration dans la communauté nationale pour certains groupes ethniques en situation de risque de marginalisation, notamment les pasteurs les plus mobiles (Wodaabe, Arabes Mohamid, etc.).

L'expérience des écoles mobiles a mis en exergue les problèmes liés à la scolarisation des enfants des familles nomades (Swift et al, 2010)⁹. Pour l'essentiel, ces problèmes découlent des facteurs liés à l'environnement (faible densité de la population, mobilité de grande amplitude des familles, etc.),

⁷ Le dossier de candidature au concours du certificat d'études primaires doit comporter obligatoirement l'acte de naissance de l'élève.

⁸ A cause de l'insécurité, ces écoles mobiles ont été fermées en 1970 et remplacées par des écoles fixes en milieu nomade implantées dans les villages et les agglomérations, avec des internats permettant d'accueillir les enfants issus des familles nomades.

⁹ Swift, J. et al., 2010 : Education en milieu nomade. Rapport d'étude. Juin – Septembre 2010. Agence Française de Développement.

au rôle économique des enfants (gardiennage des troupeaux), à la qualité de l'enseignement (faiblesse du suivi pédagogique des écoles) et aux lacunes dans la gestion des écoles (déficit des moyens alloués par les pouvoirs publics, insuffisance des enseignants issus du milieu éleveur, etc.).

Concernant les écoles communautaires, l'expérience menée dans la région de Diffa (Niger oriental) s'est fondée sur la mobilisation sociale des parents d'élèves et l'appui à la mise en place de cantines scolaires (avec le soutien d'intervenants extérieurs), en vue d'améliorer la capacité d'apprentissage des enfants des zones à déficit vivier structurel. Le schéma d'intervention a prévu l'intégration, à terme, des écoles communautaires dans le dispositif des établissements scolaires mis en place par le Ministère chargé de l'éducation. L'évaluation de l'expérience a montré que les écoles communautaires ont joué un rôle moteur dans les recrutements scolaires et offert aux enfants des familles d'éleveurs la possibilité d'accéder à une éducation de base de qualité gérée au niveau local. En outre, la stratégie de mobilisation sociale des communautés a impulsé un élan en faveur de la scolarisation des filles. Un autre acquis décisif de l'expérience a porté sur la création d'un réseau régional d'écoles communautaires en zone pastorale qui a servi de cadre d'échanges sur les mécanismes de gestion de ces établissements, les stratégies de mobilisation sociale et de recherche de ressources financières, ainsi que les perspectives de pérennisation.

2.1.3.3 Les défis inhérents à l'organisation et l'offre de soins de santé aux populations pastorales

Les résultats de recherches effectuées au Sahel démontrent que la mobilité des pasteurs et leur proximité avec le bétail se répercutent négativement sur leur état de santé (Montavon et al. (2013)¹⁰. La présence continue des éleveurs auprès des animaux et la consommation de lait cru entraînent souvent des infections zoonotiques comme l'anthrax, la brucellose, la fièvre Q et la tuberculose bovine. A cela s'ajoute le fait que les éleveurs mobiles sont peu protégés des contraintes environnementales qui affectent leur santé (forte humidité en saison des pluies, chaleur caniculaire et poussière en saison sèche). Malgré les risques élevés auxquels les populations pastorales sont exposées sur le plan sanitaire, elles éprouvent des difficultés pour accéder aux services sanitaires, parce que l'offre de soins de santé n'est pas adaptée aux besoins des familles d'éleveurs, ni conçue pour un mode de vie basé sur la mobilité. Les facteurs qui entravent ou limitent l'accès des pasteurs aux soins de santé sont de plusieurs ordres : (i) le décalage entre les paradigmes socio-culturels et organisationnels des pasteurs et la vision des planificateurs en matière de santé ; (ii) l'insuffisance des ressources humaines, le déficit d'infrastructures sanitaires et la faible qualité des soins ; et (iii) les contraintes d'accessibilité géographique et financière (Wyss et al., 2004)¹¹.

Pour surmonter les obstacles qui entravent l'accès des éleveurs mobiles aux soins de santé et lutter contre les inégalités sociales en matière de santé, des programmes de recherche-action ont été exécutés en milieu nomade dans certains pays sahéliens, comme le Tchad par exemple. Ces programmes ont mis en exergue un taux de vaccination quasiment nul des enfants, en lien avec le faible niveau de connaissance des familles nomades concernant l'importance de la vaccination. Des

¹⁰ Motavon, A. et al., 2013 : La santé des pasteurs mobiles au Sahel – Bilan de 15 années de recherche et de développement. In « *Tropical Medicine and International Health* ».

¹¹ Wyss, K. et al., 2004 : Quels types de services de santé pour les populations nomades ? Apprentissage des activités de recherche et d'action au Tchad. In « *Médecine Tropicale* ».

solutions de remédiation ont été recherchées, à travers l'utilisation de deux leviers complémentaires : (i) la conduite de processus de planification à la base, en vue de renforcer les interactions entre les communautés nomades et les services sanitaires ; et (ii) la mise en œuvre d'une stratégie de communication qui prend en considération la diversité des modes d'organisation des communautés pastorales et de leurs systèmes de pouvoir (système hiérarchisé chez les Fulbé, avec un aîné social exerçant une forte emprise sur le groupe, pouvoir diffus en milieu arabe où la priorité est accordée à l'autonomie individuelle, etc.).

Au cours de la période récente, la prise de conscience des insuffisances inhérentes aux approches classiques (cloisonnement des démarches sectorielles, utilisation d'infrastructures sanitaires fixes, etc.) a incité plusieurs pays de la région à s'orienter vers la nouvelle approche intégrée de la santé (« *une seule santé* ») qui s'attache à mieux tenir compte des liens et interdépendances entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes. Dans les zones pastorales, l'intervention d'équipes mixtes composées d'agents vétérinaires et de personnel de santé humaine a révélé un potentiel important d'offres des soins préventifs, grâce à l'optimisation des moyens logistiques et à l'amélioration de l'organisation des campagnes de vaccination conjointes. La mise en œuvre de l'approche « *une seule santé* » bénéficie de conditions favorables dans les pays qui exécutent des programmes dédiés aux populations pastorales – cas du Programme National pour la Santé des Populations Nomades, Insulaires et des Zones d'Accès Difficile au Tchad – ou qui ont mis en place des systèmes alliant l'offre de services de santé mobiles et fixes (cas du Niger).

2.1.3.4 La faible prise en considération de la problématique de la jeunesse des milieux pastoraux

Les travaux consacrés à l'analyse des réalités actuelles des jeunes ruraux font ressortir le fait que ces groupes se trouvent dans des situations socio-économiques certes dissemblables, mais généralement difficiles (Inter-réseaux, 2015)¹². La caractérisation des réalités des jeunes ruraux a mis en évidence trois traits majeurs, à savoir : (i) une rupture du lien intergénérationnel qui est durement ressentie au sein des familles ; (ii) la non reconnaissance par les aînés de la place des jeunes et du travail qu'ils accomplissent au sein des exploitations familiales ; et (iii) la marginalisation des jeunes ruraux dans un contexte social et politique qui est peu propice à l'accès de ces groupes d'acteurs aux ressources naturelles, aux opportunités économiques et aux instances décisionnelles.

En ce qui concerne de façon spécifique la jeunesse en milieu éleveur, on constate qu'elle est assaillie par des difficultés résultant de plusieurs processus : exclusion des modes traditionnels d'accès aux biens, déficit de scolarisation et de formation professionnelle, absence de perspectives économiques, rejet du métier d'éleveur qui ne correspond plus au modèle de vie souhaité, etc. Au sein des zones pastorales en proie à une insécurité grandissante, la fraction jeune de la population est d'autant plus perméable à l'influence du discours des groupes extrémistes violents qu'elle ressent un sentiment d'exclusion du système social et politique ; ce qui constitue un puissant moteur de révolte. Il faut ajouter à cela que l'insécurité contribue à alimenter les trafics illicites (armes, drogues, cigarettes, personnes, etc.) qui sont développés par des groupes mafieux et

¹² Inter-Réseaux - Développement rural, 2015 : Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest : quelles réalités et quelles perspectives ? Numéro 17, Septembre 2015.

terroristes. Cette économie parallèle et l'argent généré par les trafics sont utilisés comme des appâts pour la manipulation et le recrutement d'individus fragilisés et de jeunes ayant perdu leurs repères.

Une telle situation est préoccupante parce que les jeunes montent en première ligne dans les conflits intercommunautaires. Ayant choisi de rester à l'écart des cadres traditionnels de regroupement des producteurs ruraux dans lesquels ils ne se reconnaissent pas toujours, les jeunes sont engagés dans une dynamique de construction identitaire. En effet, le contexte actuel est marqué par la distanciation des liens sociaux entre les communautés qui mobilise particulièrement les identités et favorise l'émergence d'organisations constituées sur une base ethnique (collectif des associations de la jeunesse Pulaku, Vision, Kisal, Pinal, Natal, Dental, associations Wodaabe, organisation des jeunes Dogons, etc.).

2.1.4 L'affaiblissement des liens sociaux résultant de l'imbrication des dynamiques des conflits et de la crise sécuritaire

En ce qui concerne les liens sociaux entre les usagers des espaces ruraux, on constate que leur évolution a été marquée par trois traits principaux.

Le premier trait concerne **la réduction des complémentarités entre agriculture et élevage** qui est à l'origine de certaines tensions et de la montée des conflits entre les divers usagers des ressources naturelles, lesquels phénomènes sont démultipliés par une gouvernance défailante des territoires. Ainsi, les équilibres anciens entre activités agricoles et pastorales sont bouleversés par de nouvelles concurrences pour l'accès aux ressources naturelles (résidus de récolte, points d'eau, zones dédiées traditionnellement à la pâture, etc.) qui s'expriment de manière accrue entre agriculteurs et éleveurs, mais aussi entre éleveurs résidents et transhumants. Les inégalités sociales et l'iniquité dans l'accès aux ressources naturelles sont aggravées par l'entrée en jeu de nouveaux acteurs dans les dynamiques foncières (agro-business, industries minières, promotion immobilière, etc.). Ces acteurs sont capables de s'imposer dans le rapport de force qu'ils installent au moment de s'approprier un espace pastoral communautaire.

Le deuxième trait est relatif à **l'embrassement de l'insécurité dans l'ensemble du Sahel depuis plus d'une décennie** qui affecte sévèrement les zones transfrontalières caractérisées par une faible présence des administrations publiques et des forces de défense et de sécurité ; ce qui tend à aggraver le phénomène de vol de bétail. L'insécurité grandissante engendre de nombreux impacts négatifs sur les communautés pastorales : détérioration des conditions sécuritaires, restructuration complexe des circuits de transhumance transfrontalière et des itinéraires de convoi à pied des animaux, afin de contourner des zones en proie à l'insécurité (Nord-Est du Nigeria, bassin du Lac Tchad, etc.) et fermeture de nombreux marchés à bétail ayant fait l'objet d'attaques terroristes (en particulier au Burkina Faso). Il apparaît clairement que les éleveurs, – et par extension les communautés majoritairement pastorales – sont les premières victimes de la criminalité endémique et de la violence armée.

La troisième évolution a trait au fait que **les mouvements terroristes développent des stratégies qui visent à se nourrir des formes de violence préexistantes dans leur opposition à l'État** pour des raisons politiques ou idéologiques. Cela explique pour une large part les interrelations fortes qui existent entre les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et la crise sécuritaire prévalant

actuellement au Sahel et en Afrique de l'Ouest. L'incapacité à trouver des solutions équitables et durables aux antagonismes favorise le développement d'une dynamique de repli identitaire ; ce qui se traduit par la distanciation des liens sociaux entre certaines communautés rurales, ainsi que par l'affaiblissement de la cohésion sociale. Dans la mesure où les rivalités autour des ressources naturelles recoupent les lignes de séparation entre les villages ou les communautés ethniques, les conflits revêtent souvent une dimension collective (affrontements intercommunautaires). Ils sont entretenus par l'émergence de groupes d'autodéfense d'obédience communautaire¹³. Les affrontements intercommunautaires ont débouché parfois sur des meurtres de masse au Mali et au Burkina Faso (notamment les meurtres commis en 2019) et ils restent encore fréquents au centre du Nigeria.

2.2 Initiatives porteuses de lien social, d'amélioration de la gouvernance des territoires et d'insertion économique et sociale des jeunesses pastorales

Dans le contexte actuel du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, toute réflexion sur le devenir de l'élevage pastoral devra prendre en compte les défis imbriqués qui interpellent la sous-région, en l'occurrence : (i) la reconfiguration des systèmes de production ruraux ; (ii) la modification des modes de gouvernance locale et de gestion des ressources naturelles ; (iii) l'expansion de la menace sécuritaire qui transforme les zones pastorales et agropastorales en espaces de violence et de non droit ; et (iv) l'aggravation de la marginalisation des jeunes pasteurs et agropasteurs qui se trouvent dans une situation d'impasse. La CEDEAO, les États et les organisations d'éleveurs ont pris conscience de l'intérêt d'aborder les questions essentielles portant sur l'amélioration de la gouvernance transfrontalière, la protection des droits des communautés pastorales, l'inclusion sociale, le développement des technologies de l'information et de la communication.

2.2.1 Les stratégies destinées à favoriser le respect des droits des citoyens et de l'accès aux ressources naturelles

La précarisation des droits des pasteurs a atteint un niveau tellement élevé que ces communautés se sentent menacées dans leur existence en tant que groupes humains présentant des spécificités culturelles, sociales et professionnelles.

Dans l'optique de contribuer à garantir les droits des communautés pastorales, les organisations d'éleveurs ont entrepris, au cours de la période récente, de vastes campagnes de plaidoyer avec le soutien de certaines ONG internationales et associations de défense des droits de l'homme, afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs responsabilités. Ainsi, un collectif d'organisations d'éleveurs du Niger a initié, à partir de 2015, la campagne « *Sauvons les terres pastorales* », en s'appuyant sur une feuille de route articulée autour de plusieurs actions, notamment : (i) le plaidoyer en faveur de l'indemnisation des pasteurs victimes d'une perte de leurs droits fonciers ; (ii)

¹³ L'apparition de ces milices est liée à la crise de légitimité des États et à la perte de contrôle du secteur de la sécurité par les pouvoirs publics. Dans plusieurs pays sahéliens, les autorités ont encouragé ou toléré l'intervention des groupes d'autodéfense, afin qu'ils puissent suppléer l'absence des forces de sécurité dans certaines zones enclavées.

l'évaluation des modalités de prise en compte de la dimension pastorale dans les études d'impact environnemental préalables à la mise en œuvre de projets de grande envergure dans les zones à vocation pastorale ; (iii) la réalisation d'un audit des titres fonciers octroyés depuis 2010 ; et (iv) le plaidoyer en faveur de l'adoption diligente des textes d'application de la législation pastorale.

Dans le même temps, les organisations d'éleveurs du Niger ont décidé d'avoir recours à la justice pour protéger des terres pastorales contre la spéculation immobilière. Dans ce cadre, des plaintes sont déposées auprès des tribunaux contre les ventes de parcelles et les demandes d'immatriculation de terres pastorales au profit de tierces personnes. D'autres voies de recours sont testées, comme la participation des organisations de défense des droits des pasteurs aux enquêtes publiques en cas de projet d'utilité publique, ou l'implication dans les études d'impact social et environnemental des industries extractives et les différents audits lancés par les pouvoirs publics (Aubague et al., 2017)¹⁴.

Au Bénin, au Tchad également, certaines organisations d'éleveurs se sont dotées d'un service juridique leur permettant d'apporter une assistance aux éleveurs en cas de conflits résultant de la remise en cause de leurs droits.

2.2.2 La protection sociale comme nouveau champ pour la résilience

En ce qui concerne la protection sociale, il convient de souligner qu'elle constitue actuellement une préoccupation centrale pour les institutions d'intégration régionale qui sont pleinement conscientes des difficultés engendrées par l'intensification des aléas climatiques, ainsi que par l'amplification des risques et des incertitudes multiples. Les pays sahéliens et ouest-africains ont formulé leurs Priorités résilience (PRP-AGIR), en prenant en compte certaines préoccupations exprimées par les communautés pastorales, y compris en matière de renforcement de la protection sociale. Sur le plan opérationnel, ils ont établi des filets sociaux de sécurité qui constituent à la fois des instruments de protection sociale et de renforcement de la résilience. Pareils instruments présentent deux avantages importants au moins : d'une part, ils permettent de procurer un revenu minimum aux individus et/ou aux ménages vulnérables, mais aussi de faciliter leur accès minimum à des services essentiels et, d'autre part, ils sont bâtis sur le principe du respect des droits des bénéficiaires. Dans plusieurs pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, des transferts monétaires préventifs et réguliers, ainsi que des transferts conjoncturels ou saisonniers se mettent en place, concomitamment à la définition de politiques nationales de protection sociale.

A l'échelle régionale, les approches de protection sociale sont développées par plusieurs instances de la CEDEAO avec le soutien de la FAO et la Banque Mondiale (Registre National Unique). Ainsi, le Département en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau s'emploie à développer des filets sociaux de sécurité alimentaire à travers le PRIASAN qui constitue le cadre d'opérationnalisation de ses interventions et dont les lignes d'actions englobent, entre autres, le processus AGIR / Résilience, la mise en place de la RRSA et le programme d'appui aux filets sociaux de sécurité alimentaire. Dans le même temps, le Département en charge des Affaires Sociales et de

¹⁴ Aubague, S. et al., 2017 : Terres pastorales au Niger : les éleveurs face à la défense de leurs droits. In Grain de Sel, Juillet 2016 – juin 2017, N° 73/74.

l'Action Humanitaire a engagé, en partenariat avec l'UNICEF, le processus d'élaboration d'une stratégie de protection sociale à l'échelle de la région. La portée de ces avancées découlant des efforts entrepris par ces deux instances de gouvernance régionale est amoindrie à cause du faible niveau de concertation et de coordination des initiatives engagées (Oxfam et al., 2018)¹⁵.

Les réseaux régionaux d'organisations d'éleveurs estiment qu'il est nécessaire de promouvoir de nouveaux outils et mécanismes de protection sociale permettant de sécuriser les conditions de vie des éleveurs et de renforcer leurs capacités de résilience. De leur point de vue, les systèmes de protection sociale mis en place par les pouvoirs publics ne permettent pas d'apporter une réponse coordonnée, rapide et efficace aux crises pastorales. Cet état de fait accroît la vulnérabilité pastorale et rend plus difficile le relèvement économique des familles d'éleveurs en période post-crise.

Pour remédier à une telle situation, la CEDEAO et les réseaux régionaux d'éleveurs s'accordent sur la nécessité de mettre en place des filets sociaux de sécurité innovants qui s'appuient sur plusieurs leviers, notamment : (i) la poursuite des actions de recherche-action et des initiatives opérationnelles destinées à établir un régime d'assurance risque pour le bétail, dans le contexte spécifique du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (Thébaud, 2017)¹⁶ ; (ii) la fourniture aux pasteurs et agropasteurs de services novateurs basés sur l'utilisation des TIC, en vue de soutenir le processus de modernisation et d'intensification des systèmes d'élevage ; et (iii) le recours à des instruments de protection sociale aptes à s'inscrire dans une logique de complémentarité par rapport aux mécanismes endogènes de solidarité existants, afin de contribuer à améliorer l'efficacité des stratégies de résilience qui sont développées par les familles d'éleveurs.

Quelques jalons de progrès ont été posés dans cette voie à travers le lancement d'initiatives pilotes visant à mettre au point des modèles de filets sociaux adaptés aux réalités du système d'élevage pastoral. La capitalisation des innovations testées dans le cadre de certaines interventions en cours actuellement¹⁷ permettrait de tirer des enseignements utiles en ce qui concerne les conditions de réussite et de réplique des expériences, dans une perspective de passage à l'échelle.

2.2.3 Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication

En Afrique de l'Ouest comme dans d'autres régions du monde, le développement des systèmes d'information et la diversification des modes de communication s'effectuent à un rythme élevé, entraînant des changements profonds sur plusieurs plans, notamment politique (renforcement de la participation citoyenne), économique (dynamique des transactions entre les acteurs économiques) et social. Les acquis importants enregistrés dans la région en matière de développement des outils de diffusion et de partage de l'information ne doivent cependant pas faire perdre de vue les disparités qui existent en matière d'équipements entre les différents pays et à l'intérieur de ces derniers. Dans plusieurs pays ouest-africains, l'un des principaux facteurs de

¹⁵ Oxfam et al., 2018 : Enjeux et recommandations pour une contribution à la normalisation des filets sociaux de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Note de plaidoyer à l'attention des institutions régionales et leurs partenaires.

¹⁶ Thébaud, B., 2017 : La micro assurance bétail pour les éleveurs mobiles en Afrique de l'Ouest : Compte-rendu de l'atelier tenu à Dakar, 2-3 novembre 2016.

¹⁷ Il s'agit principalement des initiatives suivantes : « *Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disaster (BRACED)* » et « *Projet d'appui à la Projét d'appui à la conception de modèles de filets sociaux adaptés aux réalités de l'élevage pastoral (FISOREP)* ».

blochage du développement des nouvelles technologies de l'information réside dans la faiblesse des infrastructures de télécommunication qui empêche l'épanouissement des applications et des services. En plus de l'accessibilité physique et technique des infrastructures, l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'expansion des usages sont subordonnées également au niveau des revenus des populations et à leur degré d'instruction.

En différence des zones agricoles, la diffusion et les usages des TIC en milieu éleveur sont plus récents et les taux de pénétration restent très faibles. Pourtant, l'utilisation de ces technologies dans un contexte marqué par la dispersion géographique et la mobilité des populations pastorales, s'avère très utile pour faciliter les déplacements des animaux, l'approvisionnement en aliments du bétail et l'accès au marché. Ainsi, le projet STAMP¹⁸ qui est exécuté au Mali depuis 2017 contribue à améliorer la résilience des éleveurs confrontés aux phénomènes climatiques extrêmes, grâce à la mise en place d'un service de fourniture d'informations actualisées basées sur des données géo-satellitaires et des données collectées sur le terrain. Ce service d'informations appelé « *Garbal* » est accessible à partir des téléphones mobiles, grâce à un appel vers un centre géré par un opérateur de téléphonie. Il fournit un paquet d'informations (disponibilité et qualité de la biomasse, disponibilité des ressources en eau de surface, concentration du bétail et prix sur les marchés) qui donnent plus de prévisibilité pour la conduite des animaux en transhumance. Depuis 2019, le système « *Garbal* » fournit des conseils à l'exploitation pastorale, notamment des informations sur les bonnes pratiques en matière de santé animale et les produits financiers adaptés aux besoins des éleveurs et susceptibles de faciliter l'accès au crédit.

D'autres expériences intéressantes portent sur le développement des transferts monétaires par téléphone (dispositif négocié par les OP du Tchad avec plusieurs sociétés de téléphonie au Tchad et au Nigeria) et l'établissement d'un Système Pastoral d'Alerte et d'Information (SPAI) dans la zone du Ferlo sénégalais¹⁹.

La question se pose si les informations diffusées intègrent les systèmes d'information endogènes des pasteurs. Ces derniers s'appuient sur des systèmes qui sont à la fois plus précis, circonstanciés et socialisés ; ce qui leur permet d'être plus utile à la mobilité et au commerce du bétail. Or, ces réseaux d'information sociaux et personnalisés des éleveurs sont lourdement handicapés par la faiblesse des réseaux téléphonique dans les zones pastorales.

Nous devons aussi se rendre compte des effets négatifs des réseaux sociaux dans la diffusion et l'amplification de la violence. La circulation d'informations non vérifiées, de photographies de massacres et de témoignages de violences intercommunautaires peut constituer un catalyseur de conflits.

¹⁸ Sustainable Technology Adaptation for Mali's Pastoralists.

¹⁹ Ce dispositif de veille et d'alerte sur les ressources pastorales a pour finalité d'accompagner les usagers et les décideurs locaux dans les processus décisionnels, afin de renforcer la résilience des systèmes d'élevage face aux changements climatiques. Il s'attache à recueillir, traiter et diffuser des données environnementales (pluviométrie, biomasse, hydrographie, feux de brousse, etc.) et socio-économiques (agriculture, élevage, commerce de bétail, santé animale).

3 Quels scénarii d'évolution et perspectives à l'horizon 2040 ?

La mise en perspective des mutations politiques, économiques, sociales et technologiques avec les systèmes d'élevage mobile met en exergue les facteurs qui sont à l'œuvre dans les mutations engagées actuellement. Parmi les forces motrices de changement, celles qui jouent un rôle déterminant sont les suivantes : **(i) la gouvernance multi-échelle des territoires pastoraux et agropastoraux ; (ii) l'état des politiques publiques d'accès aux services sociaux et à la citoyenneté ; (iii) la fragilisation des systèmes pastoraux sahéliens (crises à répétition et exclusion des jeunes) ; et (iv) les liens sociaux entre communautés (usagers concurrentiels des ressources communes, repli identitaire des groupes ethniques et crise sécuritaire)**. Le tableau en dessous identifie comment ces motrices de changement se mettent en exergue en relation avec les trois scénarii de développement des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel, qui sont investigués dans cette note thématique de réflexion.

Tableau 1 : Manifestations des forces motrices de changement dans les 3 scénarii de développement des systèmes d'élevage mobiles

Scénarii de développement / Forces motrices de changement	Marginalisation, repli identitaire et spirale des conflits (scenario tendanciel)	“Accélération de la dépastoralisation” des sociétés d'élevage et emploi renforcé des jeunes pasteurs dans les secteurs agricole et urbain	“Modernisation” du système pastoral devenu plus attractif pour la jeunesse
La gouvernance multi-échelle des territoires pastoraux et agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Gouvernance des territoires mise à rude épreuve ○ Décentralisation incomplète et insuffisamment adaptée aux besoins et droits des communautés pastorales ○ Stratégies diverses et à caractère délétère de marquage des territoires par les différentes communautés 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Interdiction de la transhumance transfrontalière entre le Sahel et les pays du golfe de Guinée 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement et « désectorialisation » de la gouvernance des territoires pastoraux et agropastoraux ○ Consolidation de mécanismes de gestion de la mobilité du bétail qui sont dotés d'une solide base juridique
L'état des politiques publiques d'accès aux services	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accès défaillant aux services sociaux de base (école, santé) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Marginalisation des communautés d'éleveurs qui n'ont pu 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en œuvre de politiques publiques de développement humain

<p>sociaux et à la citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Interventions de développement incomplètes et inadaptées à la spécificité des communautés pastorales 	<ul style="list-style-type: none"> ○ se reconvertir dans d'autres activités ○ Paupérisation des zones pastorales 	<ul style="list-style-type: none"> ○ résolument multisectorielles ○ Offre de formations techniques et professionnelles répondant aux besoins et aspirations des jeunes ruraux ○ Renforcement des investissements dans les métiers de l'agriculture et de l'élevage ○ Développement des technologies de l'information au service des filières et des systèmes éducatifs
<p>La fragilisation des systèmes pastoraux sahéliens (crises à répétition et exclusion des jeunes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Précarité des familles pastorales ○ Accroissement des inégalités sociales ○ Perte de repères des jeunesses pastorales dans un contexte d'insécurité récurrente ○ Essor des économies parallèles basées sur les trafics (migrants, drogues, cigarettes, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disparition des systèmes pastoraux ○ Subsistance d'un noyau de familles d'éleveurs qui parviennent difficilement à garder la tête hors de l'eau ○ Exode massif des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cohabitation harmonieuse entre les différents systèmes d'élevage (systèmes mobiles/semi-extensifs/intensifs) ○ Promotion de filières structurantes à l'échelle des territoires
<p>Les liens sociaux entre communautés (usagers concurrentiels des ressources communes, repli identitaire des groupes ethniques et crise sécuritaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affaiblissement des liens sociaux ○ Imbrication des dynamiques des conflits et de la crise sécuritaire ○ Réduction des complémentarités entre agriculture et élevage ○ Résurgence de violences préexistantes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Repli des communautés pastorales sur elles-mêmes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ identité professionnelle d'éleveur affirmée par diverses catégories (jeunes, moins jeunes, femmes...) ○ nouvelles formes productives associées à des valeurs d'épanouissement social, d'image valorisante du métier d'éleveur,

			<ul style="list-style-type: none"> ○ nouvelles complémentarités entre communautés ○ mode de production intégrée (complémentarité dans les flux de matières, de revenus, d'investissements, ...)
--	--	--	---

3.1 Scénario du maintien du statu quo dans les politiques publiques, un laisser-faire porteur de graves menaces pour l'élevage pastoral

Le scénario qui se profile à l'horizon se caractérise par l'absence de changement dans l'orientation des politiques publiques. En effet, les diverses situations explicitées plus haut et leurs implications sur les systèmes d'élevage mobile laissent augurer une évolution défavorable qui pourrait être caractérisée par les traits suivants :

- Une gouvernance foncière défaillante ayant pour conséquence l'exacerbation des conflits autour de l'accès aux ressources naturelles ;
- La tendance à transférer au niveau local les tares de l'Etat central, à travers la poursuite de la politique actuelle de décentralisation qui n'est pas adaptée aux besoins des communautés pastorales et ne prend pas suffisamment en compte leurs droits d'accès à la citoyenneté (représentation dans les organes délibérants des collectivités territoriales) et aux facteurs de production ;
- Le déficit persistant de l'accès des éleveurs aux services sociaux de base, ainsi qu'aux infrastructures et équipements de production et de commercialisation ;
- La faible reconnaissance de la contribution économique, sociale et environnementale du pastoralisme par les décideurs politiques ;
- Le développement des pratiques de prédation au détriment des éleveurs lors de leurs déplacements (transhumance et convoyage du bétail) ;
- La multiplication des entraves à la mobilité nationale et transfrontalière du bétail (fermeture des frontières, taxations illégales, etc.) ;
- Le renforcement de la vulnérabilité des communautés pastorales face à l'insécurité (meurtres, rapt contre rançon, razzia de bétail, etc.).

Les hypothèses qui peuvent être envisagées pour expliquer la réalisation du scénario sont les suivantes :

- a) L'attention et la priorité accordées au développement du pastoralisme et à la gestion de la transhumance sont reléguées au second rang par les pouvoirs politiques sahéliens au profit des préoccupations liées à la promotion d'un système d'élevage moderne et intensif, en valorisant au mieux la production de fourrages, les apports de compléments alimentaires et les résultats de l'amélioration génétique ; alors que ce modèle intensif moderne ne voit pas

véritablement le jour du fait de coûts de production élevés non viable au vu des réalités du marché des produits animaux (lait et viande de ruminant.

- b) La prise de distance des pays côtiers envers l'élevage transhumant sahélien dans un contexte marqué par deux facteurs principaux : (i) la diffusion de représentations déformées de la transhumance transfrontalière dans l'opinion publique des pays côtiers ; et (ii) le recours à des importations massives de viande à bas coût (volailles, abats, etc.) et de poissons surgelés qui tendent à se substituer à la viande locale dans les achats des consommateurs.

3.2 Scénario de changement radical conduisant à l'arrêt de la transhumance

Un tel scénario perçu comme le plus défavorable possible n'est pas une simple vue de l'esprit. Au regard de la promotion d'une politique restrictive de la pratique des élevages mobiles (Bénin, Nigeria et Côte d'Ivoire et récemment le Togo), la crainte de la réalisation du scénario redouté de la remise en cause radicale de la transhumance n'est pas injustifiée. Dans le cadre de ce scénario, les changements attendus sont les suivants :

- La perte de légitimité des États et la baisse d'intensité de leur présence dans les zones pastorales ;
- L'amélioration de l'accès des communautés pastorales devenues sédentaires aux services sociaux de base (école, santé, eau, etc.) ;
- Le blocage de la mobilité nationale et transfrontalière du bétail qui entraîne une augmentation des tensions entre agriculteurs et éleveurs, d'autant qu'il faudra trouver des terres pour sédentariser un grand nombre d'animaux ;
- Le renforcement de la vulnérabilité économique et sociale des ménages pastoraux ;

Les hypothèses qui peuvent être envisagées pour expliquer la réalisation du scénario comprennent celles mentionnées à propos du scénario précédent auxquelles s'ajoutent deux autres, à savoir :

- a) L'embrasement des conflits au Sahel qui est doublé de l'expansion de la menace sécuritaire vers les pays du golfe de Guinée ;
- b) Les difficultés à promouvoir des systèmes de production agricoles intensifs moins gourmands en ressources naturelles, notamment foncière, la pression démographique (au cours des trente dernières années, les densités humaines ont plus que doublé) ,
- c) Les États qui remettent en cause le leadership des institutions d'intégration en matière de prise en charge des problématiques liées à la mobilité du bétail et à la gestion foncière.

3.3 Scénario d'investissement résolu dans la modernisation du système pastoral intégré au niveau régional et porteur de lien social

Ce scénario vivement souhaité par les leaders des organisations d'éleveurs devrait permettre de rendre effective la citoyenneté des pasteurs et agropasteurs et d'impulser d'autres transformations

qualitatives, à travers : (i) la réalisation d'investissements accrus dans le renforcement des liens sociaux autour de la mobilité ; (ii) la promotion d'une gouvernance foncière inclusive prenant en compte les besoins de tous les groupes d'acteurs des territoires ; (iii) la viabilisation des espaces pastoraux intégrant le développement des chaînes de valeur inclusives et (iv) la promotion socio-économique et politique des jeunes pastorales,. Dans le cadre de ce scénario, les changements escomptés sont les suivants :

- L'émergence et/ou la consolidation de nouvelles chaînes de valeur qui sont aptes à favoriser une valorisation optimale des produits animaux et l'intégration des jeunes dans les filières porteuses ;
- Le développement d'alliances gagnantes entre les usagers des espaces ruraux (en particulier entre agriculteurs et éleveurs) et les acteurs de la filière de l'élevage (producteurs, transporteurs, fournisseurs d'aliments du bétail, commerçants, etc.) ;
- La valorisation des technologies du numérique, en vue de faciliter et de sécuriser la mobilité du bétail (amélioration de la couverture réseaux, services de transfert d'argent, service juridique et social).
- la promotion de formes productives alternatives associées à l'affirmation professionnelle des jeunes, des femmes, permettant l'expression de nouvelles complémentarités entre mode de production agricole et d'élevage, ...
- la modernisation des formes de mobilité garantissant l'accès aux troupeaux à des ressources pastorales valorisant les nouvelles technologies de partage d'information et de lien social apaisé et avantageux pour tous les usages des ressources communes

La probabilité que le scénario se réalise s'appuie sur deux hypothèses qui ont été envisagées avec un grand optimisme :

- a) L'engagement politique résolu des pouvoirs publics des pays sahéens et côtiers en faveur du développement du pastoralisme et de la gestion de la transhumance avec le soutien déterminé des instances régionales et des partenaires techniques et financiers ;
- b) Le renforcement de la cohérence de l'action publique menée au niveau régional, à travers la consolidation de la capacité des institutions d'intégration à assumer leur leadership et à définir l'orientation politique devant être imprimée au développement de l'élevage et du pastoralisme dans la région ;
- c) Le renforcement du dialogue de haut niveau permettant de suivre et de partager les connaissances sur l'évolution des systèmes mobiles au niveau régional
- d) Le développement résolu de l'innovation sociale et économique dans le domaine de l'association agriculture élevage, la régénération des espaces pastoraux et la contractualisation des relations agriculteurs éleveurs dans les zones de transit et les zones d'accueil
- e) La mise en œuvre d'une politique de revalorisation des métiers liés à la filière d'élevage pastoral et agropastoral et de transformation des produits associant les connaissances propres aux éleveurs et aux professionnels croisés avec les connaissances acquises par la recherche dans ces domaines.

4 Conclusions et recommandations

La réflexion sur l'évolution des systèmes d'élevage au regard des mutations politiques, sociales et technologiques montre qu'il y a une grande incertitude quant à l'avenir de l'élevage pastoral en Afrique de l'Ouest. Les futurs possibles des systèmes d'élevage mobile sont multiples et contrastés (maintien du statu quo, accélération du processus de « *dépastoralisation* » et « *modernisation* » du système pastoral). La mobilisation dynamique des acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux depuis une dizaine d'années (ateliers, cadres de concertation, formulation de projets, etc.) témoigne de l'acuité de la question de l'avenir du pastoralisme et de la complexité du processus de construction de consensus politiques et sociaux aux différentes échelles d'intervention.

Les personnes ressources interviewées estiment que le scénario qui se profile à l'horizon est le plus défavorable possible et pourrait conduire à l'interdiction de la transhumance. Face à une telle situation, il s'avère indispensable de définir les mesures permettant d'éviter qu'un tel scénario se réalise. Les leviers d'action à identifier doivent permettre d'impulser l'avènement du scénario favorable qui est la modernisation de l'élevage pastoral.

Les performances socio-économiques des ménages pastoraux sont mises à rude épreuve par des crises répétées et rapprochées. Dans le même temps, l'insécurité foncière et sociale non-maitrisée dans les zones pastorales projette l'image de territoires en guerre, sans mécanismes de régulation sociale. En réalité, les situations observées sur le terrain sont diverses et les déterminants de l'insécurité multiples. Les interventions plurielles face à ces multiples fronts interdépendants risquent d'être peu efficaces, si elles ne sont pas soutenues par des politiques multisectorielles à moyen et long terme. Par conséquent, il convient de renforcer les politiques régionales (réglementation de la mobilité du bétail, dialogue politique, commerce entre le Sahel et les pays côtiers, etc.) et de consolider le processus d'inclusion des jeunes dans les programmes de développement humain. Dans le but de réduire de façon structurelle la vulnérabilité pastorale, il s'avère indispensable d'impulser des approches de protection sociale coordonnées, cohérentes et convergentes, en veillant à garantir la complémentarité des instruments des systèmes de filets sociaux aux différents niveaux d'intervention (régional, national et local).

La nécessité d'une prise en compte sociale et politique plus forte des préoccupations des jeunes issus du milieu pastoral est reconnue par la CEDEAO qui a engagé l'opérationnalisation d'une stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. La mise en œuvre de cette stratégie va s'appuyer sur des programmes mobilisateurs d'employabilité des jeunes qui ne sont pas encore véritablement opérationnels.

Bibliographie

Aubague, S. et al., 2017 : Terres pastorales au Niger : les éleveurs face à la défense de leurs droits. In Grain de Sel, Juillet 2016 – juin 2017, N° 73/74.

FAO, 2019 / Jeunes pasteurs en ville Contexte institutionnel des jeunes issus des populations pastorales Perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso.

Granier, L., 2010 : Les conventions locales, des outils efficaces de gestion concertée des ressources naturelles ?

Hahonou, E. K., 2006 : Une communauté « nomade » face à la décentralisation. In « Décentralisation et pouvoirs en Afrique », IRD Editions.

Inter-Réseaux - Développement rural, 2015 : Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest : quelles réalités et quelles perspectives ? Numéro 17, Septembre 2015.

Marty, A., et al. (2006) : Réussir la décentralisation pour une gestion durable des ressources naturelles au Sahel. Bilan des acquis d'un programme de recherche-action, d'influence des politiques et de renforcement des capacités. Londres, IIED.

Motavon, A. et al., 2013 : La santé des pasteurs mobiles au Sahel – Bilan de 15 années de recherche et de développement. In « Tropical Medecine and International Health ».

Oxfam et al., 2018 : Enjeux et recommandations pour une contribution à la normalisation des filets sociaux de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Note de plaidoyer à l'attention des institutions régionales et leurs partenaires.

Rangé et al., 2020 : Jeunes pasteurs en ville : « Contexte institutionnel d'insertion des jeunes issus des populations pastorales : perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso ». FAO.

Swift, J. et al., 2010 : Education en milieu nomade. Rapport d'étude. Juin – Septembre 2010. Agence Française de Développement.

Thébaud, B., 2017 : La micro assurance bétail pour les éleveurs mobiles en Afrique de l'Ouest : Compte-rendu de l'atelier tenu à Dakar, 2-3 novembre 2016.

Wyss, K. et al., 2004 : Quels types de services de santé pour les populations nomades ? Apprentissage des activités de recherche et d'action au Tchad. In « Médecine Tropicale ».

ANNEXES

Annexe n°1 - Outil de collecte

Guide d'entretien

A. Appréciation générale portée sur le processus d'aggravation de la crise foncière qui engendre une mise à l'écart territoriale de l'activité d'élevage

- 1) De votre point de vue, quels sont les principaux facteurs qui provoquent et/ou amplifient les processus d'insécurité et d'iniquité foncières dont les éleveurs sont les premières victimes ?
 - Quelle est l'ampleur de ces changements et quelles sont les principales zones concernées ?
 - En quoi ces phénomènes s'inscrivent-ils dans des tendances lourdes ?
 - De quelle manière pourront-ils affecter l'avenir des systèmes d'élevage mobile ?

B. Constats et analyses concernant la réduction des alliances entre les communautés concernées par la transhumance et l'influence islamiste intégriste qui renforce les amalgames

- 2) De votre point de vue, quels sont les principaux facteurs qui provoquent l'érosion du capital social qui permettait aux éleveurs de négocier l'accès aux ressources naturelles dans leurs zones de repli ?
 - Quelle est l'ampleur de ce phénomène ?
 - Quelles sont les interrelations entre le processus d'érosion du capital social de la transhumance et les nouvelles législations et décisions restrictives qui sont adoptées dans certains pays côtiers ?
 - Quels sont les facteurs qui créent et/ou amplifient les risques d'amalgame et les phénomènes de stigmatisation ?
 - Quel est le rôle des déterminants religieux et idéologiques dans le processus de basculement dans la violence ?

C. Appréciation portée sur le déficit de gouvernance légitime au niveau des territoires et la corruption des acteurs institutionnels qui renforcent les frustrations et attisent les tensions

3) Quels sont les facteurs explicatifs de la faiblesse de l'action publique locale en faveur des éleveurs mobiles ?

- Quelles sont les raisons qui conduisent au développement des tensions politico-foncières dans les territoires pastoraux et les zones de repli des éleveurs transhumants ?
- Que devrait-on faire pour améliorer l'efficacité et l'inclusivité des systèmes de régulation foncière ?

D. Appréciation portée sur la politisation des rapports entre acteurs induite en grande partie par la décentralisation, notamment au niveau des communes

4) De votre point de vue, quels sont les principaux effets collatéraux induits par la décentralisation sur les communautés pastorales ?

- Quelle est l'ampleur de ces effets ?
- Que devrait-on ou pourrait-on faire pour y remédier ?

E. Appréciation portée sur le phénomène d'exclusion et de perte de repères des jeunes pastorales confrontées à un avenir très incertain

5) Quels sont les facteurs qui ont conduit au rejet du métier d'éleveur qui est, de plus en plus, fortement dévalorisé dans les sociétés pastorales ?

- Que devrait-on ou pourrait-on faire pour améliorer la situation économique et sociale des jeunes issus du milieu pastoral ?
- Quelle démarche devrait-on mettre en œuvre pour répondre aux aspirations de ces jeunes et leur proposer des alternatives qui correspondent au modèle de vie auquel ils s'identifient ?

F. Représentation du futur de l'élevage transhumant dans la région

6) Comment la situation pourrait-elle évoluer, selon vous, au cours des 20 prochaines années ?

- Trois scénarii peuvent déjà être projetés :
 - Scénario sans changement de politiques : laisser faire en cours : vers le chaos total, insécurité nid de tout, avènement d'une société sans loi, raison du plus fort, les pasteurs quittent, l'élevage
 - Scénario de changement radical : arrêt de la transhumance : disparition de l'élevage mobile, repli des états sur eux même, repli ces régions sur elle même
 - Scénario d'investissement résolu dans la modernisation de la mobilité : agro pastoralisme maîtriser, bien maîtrisé, prend en compte les valeurs traditionnelles, attention à l'agro business, capitaliser l'expertisent séculaire, quelle taille de troupeau géré sur un min d'espace avec max de rendement,

diversifier les sources de richesse, migration professionnelle, bien choisie, formation professionnelle, les états en fassent leurs préoccupation, mise en place des soudure pastorale (

- Quels sont les leviers d'action et/ou les mesures susceptibles de favoriser la progression vers tel ou tel scénario ?

Annexe n°2 - Liste des personnes ressources

- 1) Dramane Guétido (RBM – Bénin)
- 2) Hassan Baka (RBM – Maradi)
- 3) Blamah Jallo
- 4) Bodé Sambo (Niamey)
- 5) Harouna Bary
- 6) Lucien Nanéma (Burkina Faso)
- 7) Dr Ibrahima Aliou
- 8) Dr PATO Pidemnéné Steed (Togo)
- 9) Boubacar Maiga (RECOPA-Est, Burkina)
- 10) Paul Onibon (Spécialiste Elevage Benin)